

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)

L'assemblée générale de l'APL s'est tenue mardi de la semaine dernière dans les locaux de la troupe ATRAC.

Rapport de la présidente

Claudia Battistella, présidente, souligne qu'il est important de se rappeler que le travail du comité est bénévole en couvrant de nombreuses fonctions (administratives, financières, relations avec les autorités scolaires et communales qui soutiennent l'association). L'activité principale de l'APL reste tout de même le transport scolaire qui fonctionne bien grâce à l'entreprise Carlivier à qui elle adresse des remerciements.

Elle souligne que l'APL a de bonnes relations avec la direction de l'école de même qu'avec les enseignants de l'école infantile et primaire.

La question du parking du C2T est toujours à l'ordre du jour quant à l'amélioration de la sécurité, mais le fait que les enfants aient la possibilité de prendre le bus est plus sécurisant.

Au niveau des transports scolaires de l'année 2022-2023, deux bus sont nécessaires (1 avec une simple tournée le matin et l'autre avec une double tournée). Trente-cinq familles bénéficient de ce transport avec cinquante-quatre enfants des degrés 1 à 8. Onze

arrêts répartis entre Montet du Haut jusqu'à la rue du Jura en passant par Bellerive sont desservis par les deux bus en fonction des horaires des enfants.

Une sortie à Europa Park a été organisée le lundi du Jeûne. Elle a rencontré un beau succès avec une trentaine de participants, sortie très appréciée par les enfants et les parents. Un grand merci à M. Rigolet de l'entreprise Carlivier qui a offert le transport avec mise à disposition d'un bus.

Présentation des comptes

Annabelle Meyrat présente les comptes du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023 en détaillant les charges et les produits. Au final, cet exercice dégage un petit bénéfice. Le budget est ensuite passé en revue point par point.

Suite à la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes et le budget sont adoptés à l'unanimité.

Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs mandats, soit: Claudia Battistella présidente, Fabrice Teseo vice-président, Céline Lachat secrétaire, Annabelle Meyrat caissière, Micheline Löffel responsable des transports.

Cotisations et prix des transports

La cotisation annuelle est de 60 francs par année et par famille.

Le prix du transport est fixé comme suit: 350 francs par année scolaire pour un enfant de 1H et cinq cents francs par année pour un enfant de 2 à 8H. Des arrangements sont possibles pour les enfants qui prennent le bus de manière non régulière.

Activités futures

Troc de jouets fixé le samedi 2 décembre à l'Aula du NBA. **Important:** Un appel est lancé aux bénévoles pour donner un coup de main aux membres du comité.

Saint-Nicolas pour les enfants de 1^{ère} et 2^e Harmos qui recevront des bonshommes de pâte: mercredi 6 décembre.

Cabanes de Noël lors de l'animation villageoise: du 13 au 15 décembre. La soirée de participation de l'APL doit encore être fixée définitivement (certainement le mercredi 13 décembre).

Divers

La question du Pédibus est évoquée. C'est une super idée, mais la gestion de ce service n'est pas du ressort de l'APL. Cette organisation devrait être prise en charge par les parents qui doivent s'organiser entre eux.

La séance se termine avec le verre de l'amitié.
CP